GENESTELLE
MAIRIE
07530 GENESTELLE

Le 22 janvier 2022 à Genestelle,

Mesdames, Messieurs,

Une fois encore, je m'adresse à vous par courrier pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, des vœux de santé en premier lieu. L'année 2022, parait-il, sera celle de la sortie progressive de la pandémie et de la levée des contraintes qui pèsent sur nous tous. Espérons-le.

Les protocoles sanitaires successifs mis en place depuis le début de la pandémie, qu'ils portent sur l'école ou sur l'encadrement des manifestations culturelles organisées par les associations, ont modifiés nos habitudes. Malgré tout, le P'tit Marché de Bise, les votives, le cinéma sous les étoiles et d'autres manifestations en plein air ont pu se tenir et nous pouvons saluer la persévérance des organisateurs face à l'alternance de ces règlements sanitaires.

La gestion des écoles du RPI, tout au long de l'année et aujourd'hui encore, répondait elle aussi aux mêmes contraintes protocolaires et à ses conséquences (absences du personnel dues au COVID, réaffectations temporaires des personnels sur l'une ou l'autre école, application des nouvelles mesures du protocole, fermeture temporaire des classes). En dépit de cela, les temps périscolaires (cantine, garderie) ont tenu et les personnels communaux ont pu assurer aux parents une continuité de service qu'il convient de saluer.

L'occasion des vœux est de dresser également le bilan de nos actions sur l'année écoulée. Le logement de la Cure à Bise est rénové, un jeune couple y est installé et la façade a été refaite. Une isolation phonique a été installée dans la salle polyvalente de Genestelle. Du matériel informatique a été livré aux écoles du RPI (ordinateurs portables pour les enfants, vidéoprojecteur). Des travaux de voierie ont été engagés sur les chemins ruraux et voies communales, fossés, nivellement ; dorénavant, chaque année, nous affecterons une somme au budget pour procéder à ces travaux de remise en état des voies secondaires. A Bise, des travaux ont été conduits à la retenue d'eau, en lien avec les services de DFCI, un nouveau portail est installé. Certains projets inscrits au budget 2021 n'ont pu être réalisés mais sont inscrits dans les restes à réaliser : le changement de la toiture de salle polyvalente de Bise sera fait prochainement, des retards ont été pris pour le désamiantage de la couverture entrainant un ajournement des travaux, de même que l'aménagement des jeux tout à côté du plan d'eau.

L'année 2021 a été aussi pour la municipalité la mise en place de projets qui débuteront ou s'achèveront cette année 2022. La mise à jour du schéma directeur d'assainissement pour Genestelle et les hameaux environnants est en cours malgré des retards. Les conclusions de ce rapport permettront d'engager une discussion budgétaire sur les projets à mener sur le long terme. Par ailleurs, des discussions sont en cours avec les services compétents de la Préfecture pour une meilleure couverture de téléphonie sur la commune, celles-ci devraient permettre notre éligibilité à l'installation d'antenne(s) dont l'implantation reste à déterminer. Dans les mois qui viennent, l'étude d'impact pour la pose d'éolienne sera présentée à la population des trois communes concernées et tous les avis des administrés, sans doute divergents, seront écoutés et nourriront notre réflexion sur le sujet.

D'autres thématiques seront abordées, parmi lesquelles un recensement des ouvrages d'art de la commune (voierie communale), le changement à venir du fournisseur de repas à la cantine du RPI, le changement de la monture de la cloche à l'église de Genestelle qui présente quelques faiblesses.

Enfin, des projets plus ambitieux qui s'inscriront dans le moyen terme sont à l'étude. En premier lieu, le projet d'aménagement des espaces publics à Genestelle dont vous trouverez l'avant-projet conduit par le cabinet TAM TAM sur le site internet de la commune. Une réunion publique est prévue pour vous présenter le projet, la date sera fixée dès la remise de l'étude d'impact financier commandée au Centre de Gestion.

La commune s'engage également sur un tout autre dossier, celui du cimetière de Genestelle centre-bourg. Nous menons une opération de régularisation de ce cimetière qui s'achèvera en fin d'année 2022. Toutes les données utiles sont d'ores et déjà disponibles sur le site de la mairie et j'invite tous les ayants-droits, descendants directs ou indirects des personnes inhumées à prendre contact avec nos services. Une permanence de vos élus sera effective dès février (tous les lundis de 14h à 16h) jusqu'au terme de cette régularisation pour répondre à toutes vos interrogations et vos inquiétudes éventuelles sur le sujet.

La commune s'engagera également sur le site de Craux afin de proposer une signalétique globale adaptée (amélioration de la signalétique du sentier baludique et des abords du château), mais aussi sur la préservation du bâti.

Mes vœux s'adressent enfin à l'ensemble du personnel communal et à toutes les associations œuvrant au service de la commune et des habitants. Je sais les difficultés qu'ils ont traversées ces derniers mois et tiens à leur assurer du soutien de la municipalité. Saluons l'arrivée des nouveaux habitants sur la commune en 2021, souvent de jeunes couples, qui témoignent de l'attractivité de nos territoires ruraux où la qualité de vie n'est plus à démontrer. Enfin, rendons hommage à la mémoire de ceux qui nous ont quittés cette année, nos pensées accompagnent leur famille.

Prenez soin de vous et de vos proches. Belle et heureuse année 2022 à toutes et à tous.

Le Maire, Jean-François Durand

Le Conseil municipal

Jean-François Devès, 1er adjoint
Alain Riffard, 3ème adjoint
Stéphanie Martaresche
Jean-Noël Jacquier
Romain Le Gars

Valérie Mathieu, 2ème adjointe
Antonin Sabot
Michel Bernard
Chloé Hilaire